



Centre de loisirs Arros-de-Nay (64800)  
2 rue Miramont  
64800 Arros de Nay tel : 05.59.71.23.16



**INSCRIPTION 2019/2020  
VACANCES SCOLAIRES**

NOM	PRENOM de l'enfant	Date naissance

Vacances Hiver				
Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	<input type="checkbox"/> Journée	Sortie  <input type="checkbox"/> Journée Supplément 3 €	<input type="checkbox"/> Journée
<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Matin		<input type="checkbox"/> Matin
<input type="checkbox"/> Matin + repas	<input type="checkbox"/> Matin + repas	<input type="checkbox"/> Matin + repas		<input type="checkbox"/> Matin + repas
<input type="checkbox"/> Repas + Après midi	<input type="checkbox"/> Repas + Après midi	<input type="checkbox"/> Repas + Après midi		<input type="checkbox"/> Repas + Après midi
<input type="checkbox"/> Après midi	<input type="checkbox"/> Après midi	<input type="checkbox"/> Après midi		<input type="checkbox"/> Après midi

Ce document est à rendre à la mairie ou par mail : [mairie.arros@wanadoo.fr](mailto:mairie.arros@wanadoo.fr)

En cas de modifications, merci de prévenir par mail ou directement en appelant la mairie. 05.59.71.23.16

**Le jour même prévenir la directrice au 07.68.56.48.02**

**Absence :** les familles doivent prévenir la mairie ou le centre de loisirs 48 h à l'avance (le matin même pour maladie) sinon la journée sera facturée. Un certificat médical devra être fourni en cas de maladie.

Catégories	Enfants scolarisés à Arros			Enfants non scolarisés à Arros		
	½ journée	½ journée + repas	Journée + repas	½ journée	½ journée + repas	Journée + repas
Quotient familial inférieur à 700	5 €	8.40 €	10.40 €	4 €	9.40 €	11.40 €
Quotient familial compris entre 700 et 1500	7 €	10.40 €	14.40 €	8 €	11.40 €	15.40 €
Quotient familial supérieur à 1500	8 €	11.40 €	15.40 €	9 €	12.40 €	16.40 €

Le centre de loisirs d'Arros-de-Nay est soutenu financièrement par la CAF64.

**Rappel :**

**Le dossier d'inscription est obligatoire** pour tout nouvel enfant qui fréquente le centre de loisirs d'Arros de Nay. Il est à télécharger sur le site de la mairie et à rendre au plus tard le premier jour de l'accueil de l'enfant.

Sans le dossier et les pièces justificatives, nous ne serons pas en mesure d'accueillir votre enfant.

Le centre de loisirs accueille les enfants de 7h30 à 18h30. Les activités débutent à 9h00. Le déjeuner est prévu à 12h00. Le gouter est fourni à 16h00. Afin de respecter le rythme des enfants en activités nous vous remercions de respecter les horaires suivants. Pour les enfants qui font la sieste, merci de fournir une couverture et un coussin.

Arros de Nay, le :  
Signature du responsable légal :

